

# Feuilles d'Argence

Le Magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Beaucaire • Bellegarde • Fourques • Jonquières-Saint-Vincent • Vallabrègues

Janv. 2016 - n°4



*Denis Bouad,  
Président du Conseil  
Départemental du Gard en  
visite à la CCBTA*



Suivez-nous : [www.laterredargence.fr/](http://www.laterredargence.fr/)  C.C Beaucaire Terre d'Argence



[www.laterredargence.fr](http://www.laterredargence.fr)

1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire  
Tél. : 04 66 59 54 54 - 04 66 59 10 31

## ***ECLAIRAGE PUBLIC***

Pour signaler une panne sur l'éclairage public  
Appelez directement **le numéro vert** :

**0 800 94 06 44**

Appel gratuit depuis un poste fixe

***Pour être vu, passez votre encart  
pub dans Feuilles d'Argence.***

*14 000 exemplaires, plus de 30 000 lecteurs*

***Appelez vite au 04 66 59 61 86***



# Sommaire

*Journée européennes du Patrimoine* p4

*Aides à l'habitat* p6

*La réforme territoriale* p8

## *Dossier éco*

*La force d'un territoire* p13

*L'interview de Jean-Marie Fournier* p14

*Denis Bouad, président du Conseil départemental du Gard en visite à la CCBTA* p16

*Gard Initiative* p18

*Provence Prestige* p20

*Embellissement du patrimoine* p21

*Chats errants* p24

*Environnement* p25

*Les ports* p26

*Agenda 2016* p27



Liberté, Egalité, Fraternité, Humanisme, Tolérance, Respect...

Toutes ces valeurs auront été bafouées au long d'une année éprouvante. Nous sommes meurtris par ces ignominies qui prouvent, à nouveau, à quel point la liberté est une valeur fragile, y compris dans une démocratie. Toutes les manifestations, les marches républicaines, les élans du cœur ont souligné la fierté de notre pays pour combattre le fanatisme et l'innommable. Ensemble, nous sommes forts. Quelles que soient nos différences, de confession ou de conviction, nous devons réfléchir pour regarder plus loin.

Nos communes, notre intercommunalité sont les premiers lieux de démocratie et de citoyenneté. Restons unis et solidaires pour affronter les difficultés et préparer ainsi dans les meilleures conditions l'avenir de notre territoire.

Le nouveau numéro de « Feuilles d'Argence » fait une large place à la réforme territoriale, symbolisée par la nouvelle grande région et au secteur économique, prisme incontournable afin de gagner un autre combat, celui de l'emploi pour le plus grand nombre.

A l'aube de cette nouvelle année, je tiens, au nom du Conseil communautaire, à vous présenter, comme à celles et ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères. Puisse 2016 répondre à vos attentes, prouver que la santé et le bonheur sont définitivement des trésors dont il faut prendre soin et, dans un monde apaisé, puiser dans la joie et le dynamisme pour continuer de faire de notre beau territoire un endroit agréable et accueillant pour tous.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Juan Martinez

Président de la Communauté de Communes  
Beucaire Terre d'Argence

**Feuilles d'Argence** Le magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.

1, Avenue de la Croix Blanche 30300 Beaucaire

Tel : 04 66 59 54 54/Fax : 04 66 59 10 31

Site : [www.laterredargence.fr](http://www.laterredargence.fr)

Mail : [communication@laterredargence.fr](mailto:communication@laterredargence.fr)

Directeur de la Publication : Juan Martinez.

Directeur de la Rédaction : Hervé Boule.

Responsable de la rédaction : Philippe Pierobon.

Rédaction : Philippe Pierobon, Séverine Guehl.

Secrétaire de rédaction : Pierrine Gayton.

Conception graphique et mise en page : Patrick Gantz.

Crédits Photos : Patrick Gantz, DR

Impression : Public Imprim : antenne de Nîmes,

10 Bis rue du Cirque Romain - 30900 Nîmes.

Diffusion : Contacts

ZI Les Ateliers de Baron, Rte d'Alès - 30700 Baron.

Dépôt légal à parution. Magazine gratuit.

Tirage : 14 000 exemplaires.

N° ISSN en cours.

Toute reproduction même partielle des articles et illustrations parus dans ce numéro est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de la direction. Les articles insérés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Numéro 4. Janvier 2016.



# La 32<sup>ème</sup> édition des Journées européennes du Patrimoine

Le troisième week-end de Septembre marque depuis de nombreuses années le rendez-vous incontournable des passionnés d'histoire et des curieux du patrimoine européen. De nombreux visiteurs ont une nouvelle fois fait le déplacement afin de découvrir ou redécouvrir, le temps du week-end, l'histoire des monuments qui forgent l'identité du territoire de la Terre d'Argence. Animations, visites libres, guidées ou théâtralisées ont rythmé le week-end et permis au plus grand nombre d'apprécier l'implication des collectivités territoriales et des associations culturelles à travers diverses thématiques.

Le Rhône était à l'honneur à Beaucaire avec notamment l'ouverture du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) installé au sein d'une demeure d'exception datant du XV<sup>e</sup> siècle, totalement restaurée.



Accueil du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).  
4 - *Feuilles* d'Argence



La cour du CIAP et ses galeries sur croisée d'ogives.





L'exposition « Mots et couleurs du Rhône » présentée au Musée Auguste Jacquet, une visite guidée sur les richesses de la flore du fleuve et un grand spectacle théâtralisé intitulé « le Procès du Rhône » ont également permis au public d'appréhender cet élément naturel aux multiples facettes.



Le jeune public était au rendez-vous fixé par l'Association bellegardaïse pour la Conservation du Patrimoine sur le site du Musée de l'Eau de Bellegarde. Tout au long du week-end, 43 petits archéologues en herbe accompagnés de leurs parents ont pu s'exercer aux techniques de fouilles archéologiques et ainsi mener des prospections tels de véritables petits experts.



Un retour dans le monde de l'enfance très apprécié également à Vallabrègues puisque l'exposition « L'école de notre enfance », installée au sein du Musée de la Vannerie, a attiré 156 personnes sur les deux jours. Une classe de l'époque 1940/1950 reconstituée pour l'occasion a permis à douze privilégiés de passer l'épreuve du Certificat d'études en vue d'obtenir leur diplôme.



Epreuve du Certificat d'études au Musée de la Vannerie de Vallabrègues.

Enfin, une centaine de personnes ont découvert l'histoire et le fonctionnement des deux moulins de Jonquières-Saint-Vincent grâce aux animations proposées par les membres de l'association « Aux Moulins des Joncs ».





*Avant*

*Après*

*La compétence de la CCBTA en la matière prône une « politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ».*

### *Maintien à domicile et Handicap*

Les fonds communautaires spécifiques sont destinés aux propriétaires occupants, personnes âgées en situation de handicap non prioritaires dans les programmes non subventionnés par l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil départemental du Gard.

### *Les façades*

L'objectif de cette action est d'aider les propriétaires bailleurs ou occupants avec un régime de subventions afin de les inciter à procéder au ravalement des façades dans le but précis d'améliorer l'image de la rue et des centres anciens, et de participer ainsi à l'effort d'embellissement des villes de la CCBTA.



## Habiter Mieux

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » est un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés. Un Contrat Local d'Engagement (CLE) constitue la déclinaison locale et opérationnelle du programme « Habiter Mieux ».

C.C. Beaucaire Terre d'Argence

On vous aide jusqu'à **80%\* des travaux**

Appellez le **04 66 59 54 54**

Consultez-nous aussi pour les programmes : Service d'Assainissement Non Collectif ; Maintien à domicile ; FISAC ; Façades

CCI NIMES

LE TRAVAIL

Agence de l'eau R.M.C

*\*Tous droits de chauffage et rénovation*

**Rappel Habiter Mieux : la subvention de la CCBTA est une aide forfaitaire qui vient en complément de l'aide principale de l'ANAH, l'ASE (Aide Solidarité Ecologique) et l'éventuelle aide compensatrice du Conseil départemental du Gard de 500 €.**

## FISAC

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est un dispositif principalement destiné à financer via des subventions, les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

C.C. Beaucaire Terre d'Argence

On vous aide jusqu'à **60%\* des travaux**

Appellez le **04 66 59 54 54**

Consultez-nous aussi pour les programmes : Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; Façades

CCI NIMES

LE TRAVAIL

Agence de l'eau R.M.C

*\*Tous droits de chauffage et rénovation*

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

Depuis 2013, la CCBTA, dépositaire de la compétence SPANC, a décidé de procéder au montage des dossiers de demande d'aides aux particuliers pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif, dans la mesure où les installations existantes présentent un danger pour l'environnement, n'étant plus aux normes imposées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

C.C. Beaucaire Terre d'Argence

On vous aide jusqu'à **4 600 euros**

Appellez le **04 66 59 54 54**

Consultez-nous aussi pour les programmes : Façades ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; FISAC

CCI NIMES

LE TRAVAIL

Agence de l'eau R.M.C

*\*Tous droits de chauffage et rénovation*

**Rappel SPANC : L'Agence de l'eau R.M.C peut attribuer une aide de 3 000 € par installation réhabilitée, le Conseil départemental du Gard (partenaire de l'Agence de l'eau) offre une aide de 1 000 € - hors la commune de Beaucaire considérée en zone urbaine - et la CCBTA a voté une aide complémentaire de 600 € pour les particuliers résidant sur Bellegarde, Fourques, Jonquières-Saint-Vincent et Vallabregues, et de 1 600 € pour les particuliers de Beaucaire. L'instruction des dossiers de subvention est faite au service de l'Habitat de la CCBTA. Un avis favorable sur le projet proposé doit être obligatoirement délivré avant le commencement des travaux.**

# La réforme



## La nouvelle carte des régions

Le deuxième volet de la réforme territoriale visait à réduire le nombre de régions de 22 à 13. Le Conseil constitutionnel a validé, le 15 Janvier 2015, la nouvelle carte à 13 régions et le calendrier des élections départementales et régionales, premier volet de la réforme territoriale adopté par l'Assemblée nationale le 25 Novembre 2014.

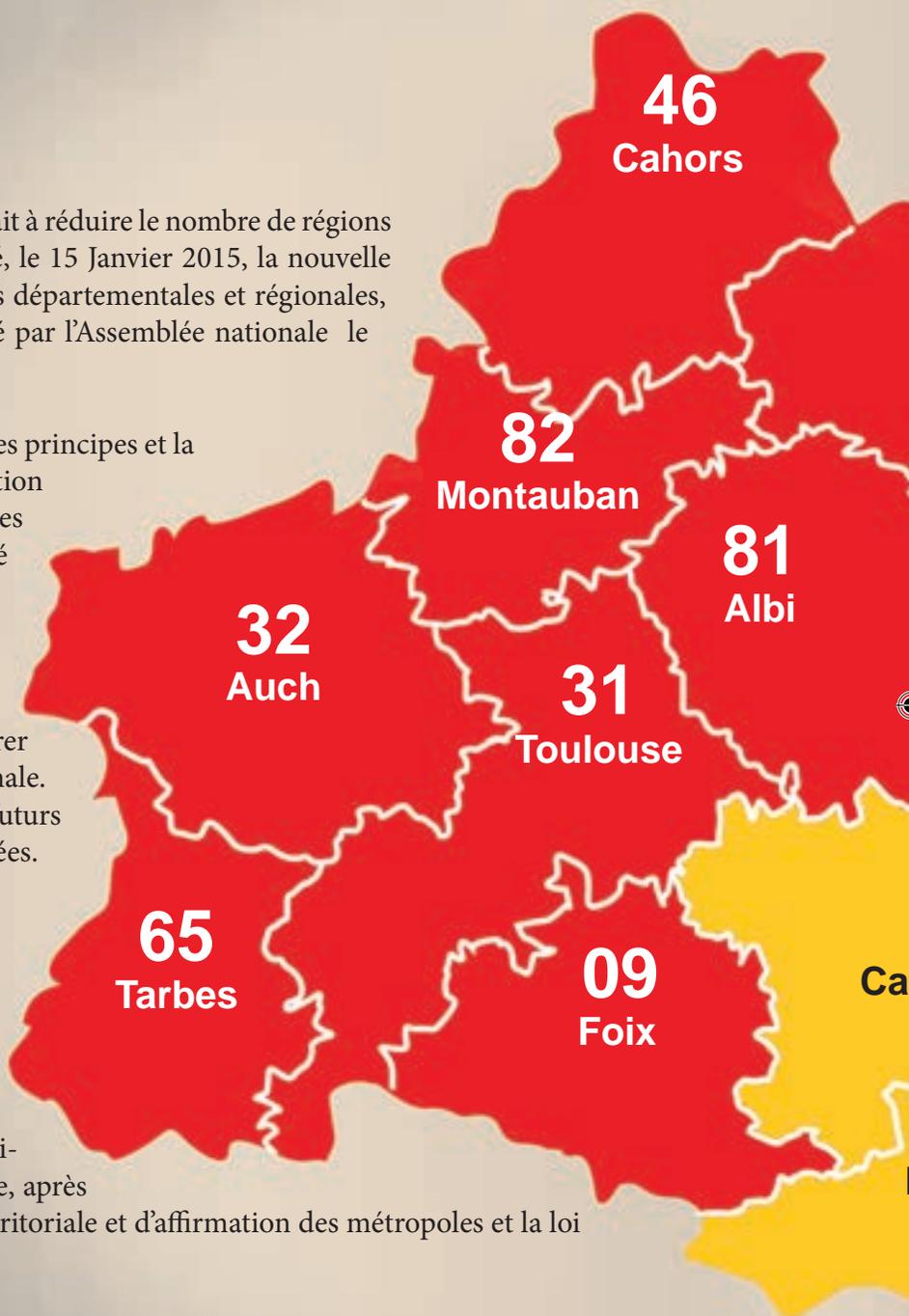
Le 22 Avril 2015, le Gouvernement a présenté les principes et la méthode permettant l'adaptation de l'organisation territoriale de l'État à la nouvelle carte des régions. Sept préfets préfigurateurs ont été nommés par Manuel Valls (les préfets d'Alsace, d'Aquitaine, de Bourgogne, de Midi-Pyrénées, de Haute-Normandie, du Nord-Pas-de-Calais et de Rhône-Alpes). Ils ont été chargés, dans les sept nouvelles régions fusionnées, d'élaborer et de coordonner le projet d'organisation régionale. Ils ont également arrêté le choix du siège des futurs chefs-lieux provisoires des sept régions fusionnées.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), après l'accord sur le texte lors de la réunion de la commission mixte paritaire le 16 Juillet. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président de la République, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

## Le contexte

Processus d'aménagement du territoire français, la décentralisation permet de transférer des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales. L'article 1er de la Constitution précise que «l'organisation de la République française est décentralisée». La France compte 101 départements, 36 700 communes, 22 régions et 2 600 groupements intercommunaux.

Aujourd'hui, la France s'appuie sur quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression «mille-feuille territorial».



# territoriale

Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires.

Une importante réforme territoriale portée par le chef de l'État entend transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République. En jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens.

## *Les communes sont confortées*

La commune est l'échelon de base de la République : celui de la démocratie locale. La commune demeure ainsi l'unique échelon de collectivité à disposer de la clause de compétence générale, qui lui permettra de répondre à tous les besoins du quotidien des citoyens. Cet échelon est également renforcé par de nouveaux outils encourageant les regroupements de communes.

La proposition de loi dite des «communes nouvelles», proposée en parallèle du projet de loi NOTRe et soutenue par le Gouvernement, propose que les communes qui se lanceront dans cette démarche de rationalisation bénéficient d'une incitation financière.

## *Les intercommunalités montent en puissance*

L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes au service de projets de territoire. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, les 36 700 communes de France font partie d'une intercommunalité : communauté de communes, agglomérations urbaines ou encore futures métropoles. Lors des dernières élections municipales, les citoyens ont élu pour la première fois leurs conseillers communautaires.

Mais de tailles différentes, ces intercommunalités ont aujourd'hui des moyens trop faibles pour porter des projets d'envergure. La réforme amplifie le processus d'intégration des communes pour faire changer les intercommunalités d'échelle.

*1<sup>er</sup> janvier 2017*

Les intercommunalités devront compter au moins 15 000 habitants et être organisées autour de bassins de vie. Le relèvement du seuil d'intercommunalité de 5 000 à 15 000 habitants permettra d'avoir davantage de capacités à agir au niveau des bassins de vie d'aujourd'hui, plus étendus que ceux d'hier. Il s'accompagne d'un mouvement d'augmentation des compétences des intercommunalités (tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, maisons de services au public), qui permettra la diminution du nombre de syndicats intercommunaux (13 700 actuellement) et générera des économies de gestion dans des services utilisés au quotidien par nos concitoyens comme l'eau, les déchets ou les transports. Des adaptations sont prévues pour les territoires à caractéristiques spécifiques.



*La population de la région au 1<sup>er</sup> Septembre 2015, soit 8,7% de la population nationale*



Le nombre de départements qui vont composer la région sur une superficie de 72 200 km<sup>2</sup>. Deux métropoles (Toulouse, 4<sup>ème</sup> et Montpellier 8<sup>ème</sup> villes de France) abriteront les principaux services régionaux de l'Etat. Elle sera la 3<sup>ème</sup> région de France en nombre de monuments historiques, la 10<sup>ème</sup> région la plus peuplée de l'Union européenne (sur 274) et la 1<sup>ère</sup> région en surface de vignes. Aussi grande que l'Irlande ou la République Tchèque, elle sera aussi la 19<sup>ème</sup> d'Europe pour son niveau de PIB.

**150 milliards d'euros**

Le Produit Intérieur Brut (\*) régional, soit 7,2% du PIB de la France.  
(\*) Le PIB reflète l'activité économique interne d'un pays et la variation du PIB d'une période à l'autre est censée mesurer son taux de croissance économique.

## Les phares de l'économie régionale



La nouvelle région se caractérise par des atouts économiques forts qui portent le dynamisme économique régional. L'aéronautique et l'espace constituent un pôle de référence mondial à rayonnement international. La santé est une filière caractérisée par de nombreux savoir-faire et atouts dans les thématiques du cancer et du vieillissement ainsi que par de nombreux laboratoires pharmaceutiques. La filière numérique est émergente : les start-ups sont en plein développement avec deux métropoles « French Tech », Toulouse et Montpellier, et le secteur de l'e-santé (1) est considéré comme une filière d'avenir pour la nouvelle région.

Le secteur agricole, agro-alimentaire et forestier pèse dans l'économie du territoire avec des filières agricoles très diversifiées et complémentaires (viticulture, fruits et légumes, élevages, grandes cultures). Il s'agit de la première région de France en surface de vignes, de la deuxième en termes d'emploi agricole et pour les productions végétales ainsi que la troisième pour l'agro-alimentaire et pour la filière forêt-bois.

(1) Le terme d'e-santé désigne tous les aspects numériques touchant de près ou de loin la santé. Cela correspond à du contenu numérique lié à la santé, appelé également la santé électronique ou télésanté.





Une stèle à la mémoire de Raimond VII a été érigée en 1997 devant la forteresse de Beaucaire.

Le quotidien régional « Midi Libre » a consacré il y a quelques semaines un sujet concernant la fusion Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elle est tout simplement calquée sur l'ancien domaine de Raimond VII où Beaucaire était alors une ville frontière. Nous vous proposons de retrouver les meilleurs extraits de cet article.

Par l'un de ces étranges bégaiements que connaît l'Histoire, le Languedoc fait un spectaculaire retour vers... le Moyen Âge ! En effet, dans le cadre du regroupement des régions, les politiques sont finalement en train de reconstituer l'ancien domaine des comtes de Toulouse...

C'est l'occasion de rappeler que, jusqu'au milieu du XIIIe siècle, le Languedoc n'est pas en France. C'est un pays à part entière avec un parler spécifique -la langue d'Oc-, des usages et des coutumes différents.

# La future grande région renoue avec les frontières médiévales

## L'importance de Beaucaire

Son souverain, le comte de Toulouse, est sous la suzeraineté nominale du roi de France mais il règne sur ses terres qui vont des Pyrénées au Rhône. Néanmoins, ce territoire n'est pas un État. En fait, il est divisé en un certain nombre de possessions seigneuriales qui sont plus ou moins dépendantes du maître toulousain, suivant le système féodal. Cependant, les villes s'administrent souvent elles-mêmes par l'intermédiaire d'une institution particulière au Midi, le consulat hérité du droit romain.

La civilisation qui s'épanouit ici au XIIe-XIIIe siècle favorise l'amour courtois chanté par les troubadours et permet l'émergence de doctrines spirituelles, dont le catharisme que l'Église ne va pas tarder à considérer comme hérétique, ce qui déclenchera la fameuse croisade contre les Albigeois. Beaucaire a une grande importance à cette époque : elle est ville frontière sur le Rhône face à la Provence qui fait alors partie du Saint Empire romain germanique.

## Une stèle commémorative

Les comtes de Toulouse résident souvent dans le château et c'est là que naîtra en 1197 le dernier d'entre eux, Raimond VII, vainqueur du siège de 1216, qui vit le premier échec des croisés du Nord. En 1997, une stèle commémorative a d'ailleurs été érigée devant les grands escaliers de la forteresse à la mémoire de ce héros beaucairois, ultime incarnation de la puissance toulousaine. Elle a été inaugurée par Dominique Baudis alors maire de Toulouse.

Le comte Raimond VII serait bien étonné s'il pouvait voir aujourd'hui les efforts de la République française pour reconstituer l'apanage dont le roi de France l'avait dépossédé...





# La force d'un territoire



3 ports, 325 anneaux.

235 km de chemins de randonnées balisés et entretenus.

6 zones d'activités.



Une agriculture diversifiée.

Une richesse patrimoniale.

Des traditions ancrées.

# “Des raisons d’être”

*Maire de Jonquières-Saint-Vincent et vice-président de la CCBTA depuis 2008, Jean-Marie Fournier dispose notamment de la délégation du développement économique sur notre territoire. Les moyens mis en place dans de nombreux secteurs sont une source d’optimisme au cœur des nombreux défis qui s’annoncent.*

**Feuilles d’Argence :** On parle volontiers de « poumon de la collectivité » lorsqu’on évoque le tissu économique d’un territoire. Comme la CCBTA a beaucoup investi sur l’achat de terrains depuis plusieurs années, peut-on y voir un signe de bonne santé ?

**Jean-Marie FOURNIER :** Tout le travail entrepris en amont depuis presque huit ans commence à porter ses fruits. Durant cette période, beaucoup de choses ont évolué. A Fourques, la zone de Lédignan est entièrement commercialisée. A ce jour sur ce site, il est impossible d’envisager une extension en raison des exigences liées au PPRI (1). Un agrandissement est envisageable à l’horizon 2020 sous réserve de travaux d’endiguement. Les parcelles de la Broue, à Jonquières-Saint-Vincent ont elles aussi trouvé acquéreurs rapidement. L’extension, dans la continuité de la zone, est en discussion. L’optimisme prévaut sur cette réalisation avec, à terme, quatre hectares supplémentaires à disposition des investisseurs. Parmi les zones d’activités existantes, Mearrarde et Domitia, situées à Beaucaire, sont confrontées au même problème du PPRI. Ceci étant, nous avons noué des contacts très sérieux avec une entreprise spécialisée dans la méthanisation qui souhaite s’installer. Sans entrer dans les détails pour l’instant, cette société disposerait de 27 000 m<sup>2</sup> pour transformer certains déchets en « gaz vert » et liquide. Un produit entièrement recyclé qui évite l’enfouissement... Nous sommes en plus totalement dans l’air du temps. Ce projet économique-environnemental sera, je l’espère, acté dans les prochaines semaines.

**FA :** Quelles actions doit-on attendre dans un proche avenir ?

**J.-M.F. :** La CCBTA veut se donner les moyens de ses am-

bitions. Le recrutement depuis Septembre dernier d’un cadre territorial va dans ce sens. Cet agent est l’interface entre la collectivité et les entreprises. Son expertise en la matière nous est précieuse. Les travaux des neuf lots de la zone du Rieu, à Bellegarde, sont maintenant achevés. L’acquisition de terrains à la Compagnie Nationale du Rhône va permettre à Vallabrègues d’accueillir neuf investisseurs assez rapidement. Les conventions signées avec la CAPEB (2) et Initiative Gard sont à même d’apporter une bouffée d’oxygène à des structures à taille humaine ou de futurs entrepreneurs qui n’ont pas toujours les moyens de leurs ambitions. Avec tous ces projets, la délégation que j’ai le plaisir de conduire doit englober d’autres paramètres tout aussi importants parce que générateurs d’emplois. Je pense au plan d’action afin de développer la filière agricole. Aujourd’hui, il faut savoir que 20% des établissements installés en Terre d’Argence sont issus du monde viticole, arboricole. Ces chiffres sont éloquentes et montrent la nécessité de leur apporter le soutien nécessaire.

**FA :** Quel est, selon vous, l’argument incontournable pour que des chefs d’entreprise s’installent dans les prochains mois en Terre d’Argence ?

**J.-M.F. :** Je pense qu’il est d’abord utile de faire un point. Aujourd’hui, tous secteurs d’activités confondus, plus de 1500 entreprises sont implantées au cœur de la CCBTA. Après, je ne vais rien inventer. Notre positionnement géographique est exceptionnel et le rapport qualité-prix de nos terrains est inégalable. Nous sommes au cœur des grands axes routiers et autoroutiers, la desserte fluviale le cas échéant est toute proche et nous allons rapidement pouvoir profiter de la proximité de la gare TGV. En outre, l’engagement du Conseil départemental en faveur du Très Haut Débit est une excellente nouvelle. Pour information et apporter la preuve de nos



# positif”



atouts majeurs, une très grosse entreprise de notoriété internationale avait entrepris des démarches poussées pour s'installer. Cela représentait 300 emplois à minima. Malheureusement, après réflexion, ce groupe n'a pas donné suite. Passée la déception, même si cette situation extrêmement dommageable est indépendante de notre volonté, cela prouve au moins que cette société s'est intéressée à notre site, et d'autres de même calibre pourraient emboîter le pas.

**FA :** Les ports de plaisance font partie intégrante de votre délégation. Avec Beaucaire, Bellegarde et la halte-nautique de Vallabrègues, on entend parler de plus en plus de ce vaste projet à Fourques.  
Où en est-on ?

**J.-M.F. :** Ce projet est magnifique et fait partie des objectifs phares de ce mandat. Il est d'ailleurs d'intérêt

régional. Les 320 anneaux dans un premier temps vont donner au cours des prochaines années une nouvelle impulsion économique et touristique au sein de notre Communauté de communes. Cet ouvrage sera tout sauf anodin et offrira à notre territoire une richesse supplémentaire. Nous avons envie et les moyens d'investir. Mais ce n'est pas toujours simple. Les imbroglios administratifs ne sont pas toujours évidents à démêler. Prenons l'exemple de l'agrandissement du port de Bellegarde : la mise en place de la rampe de mise en eau est un premier pas avant l'extension... sauf qu'elle est conditionnée par l'accord de VNF (3). Mais, même si rien n'est jamais simple, nous avons de la ressource et l'envie d'avancer, pour le bien de tous. Il reste beaucoup à faire, nous nous employons pour relever le défi.

(1) Plan de Prévention du Risque Inondation.

(2) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.

(3) Voies Navigables de France.





***La visite du président du département au siège de la CCBTA a été l'occasion de mettre en avant les pistes du mandat en cours. La réforme territoriale exige le besoin de travailler différemment, sans entrer dans des constats alarmistes.***

# “ Le code a ch

## **Composer autrement**

doper les zones d'activités génératrices d'emploi sont évidemment au cœur du débat. 400 000 € ont déjà été consacrés dans le Très Haut Débit sur le territoire de la Terre d'Argence, condition sine qua non pour attirer de nouveaux investisseurs.

Denis Bouad n'est pas homme à louvoyer lorsqu'il faut se retroucher les manches et affronter les problèmes à bras le corps. Maire de Blauzac durant vingt-cinq ans, le jeune président de l'institution départementale n'entend pas promettre l'impossible, seulement explorer avec force les pistes qui feront sortir de l'ornière. « *J'entends les inquiétudes des maires et des élus. Nous devons tous ensemble entreprendre une réflexion globale pour notre département. Je crois en la mutualisation des moyens et on peut accompagner cette reprise économique. Cela passe invariablement par notre capacité à aider les collectivités territoriales dans l'investissement public* ». En clair, réduire la voilure mais profiter des vents porteurs sans céder au catastrophisme ou se précipiter vers les balises de détresse.

« *La situation nous oblige à composer différemment. Il faut savoir que 55% du budget du Conseil départemental est consacré au social, hors charges de personnel. Aujourd'hui, 15% de la population gardoise est sans emploi et 31 600 personnes sont bénéficiaires du RSA. Dans ces conditions, tout le monde est à même de comprendre que nous devons mettre en avant de nouvelles méthodes pour éviter l'étranglement. Les premières orientations budgétaires concernent le fonctionnement de nos services. La fibre optique est certes une priorité. Nous aurons consacré 200 millions d'euros à ce projet lorsque l'ensemble du département bénéficiera du Très Haut Débit.* » La baisse des dotations de l'Etat ne doit pas, selon le président, influencer sur le désir commun de continuer à avancer. « *L'idée, selon moi, c'est le contrat de confiance entre les mairies, les communautés de communes, d'agglomération et le département. On ne peut pas se permettre de dilapider l'argent public pour tout et n'importe quoi. Il*

Denis Bouad, président du Conseil départemental du Gard depuis le printemps dernier, était l'hôte de la CCBTA il y a quelques semaines. Une visite qui, hasard du calendrier, était programmée juste après la réunion à l'auditorium du Département où 200 maires, forcément inquiets quant aux conséquences immédiates de la réforme territoriale, s'étaient pressés deux jours plus tôt.

Juan Martinez, président de la Communauté de communes, entouré des premiers édiles des communes membres et d'une partie du bureau communautaire, a ciblé les axes de travaux essentiels après avoir souhaité la bienvenue à cet invité de marque. « *Nous allons continuer à investir et prendre à bras le corps les problèmes des collectivités locales et des E.P.C.I.* ». Relancer la machine économique,





# hangé”

*faut aider les projets structurants, cibler les actions-phare du mandat, prêtes à commencer. La démarche est simple puisque le code a changé. Attendre les subventions du Conseil départemental pour donner le premier coup de pioche est aujourd'hui une hérésie. Dans un autre ordre d'idées, je crois fermement en la possibilité de fournir sur des actions ponctuelles du personnel qualifié du Conseil départemental au service des mairies et des E.P.C.I.. Leur expertise serait d'un grand secours dans de nombreux domaines tout en maîtrisant les coûts et les doublons ».*

## **Le tourisme, une des cibles prioritaires**

L'enthousiasme est cependant de rigueur et les nombreuses pistes sont autant d'espoirs pour le futur proche selon Denis Bouad. « Le Gard est le département le plus industrialisé de la région Languedoc-Roussillon et cette évidence est une richesse grâce à des milliers d'emplois pérennes. L'agriculture, le développement touristique bénéficient de marge de manœuvre

*importante. Sur ce dernier point, pourquoi ne pas envisager l'installation de l'ADRT (NDLR : Agence de développement et de réservation touristique) sur le site du Pont du Gard ? Soyons clairs, ce haut-lieu est un phare pour notre département avec 1,5 million de visiteurs par an. Avec une structure de qualité, un seul interlocuteur peut vendre le Gard. Nous nous appuyerions sur cet effet de masse. Tout le monde sera d'accord pour dire qu'il vaut mieux qu'un touriste passe trois jours plutôt que trois heures au cœur de notre territoire. C'est*

*un exemple parmi tant d'autres ». C'est à Gilles Dumas, maire de Fourques, « l'aîné des premiers magistrats en activité » que reviendra l'honneur de clore cette réunion où chacun a pu s'exprimer au-delà de ses obédiences politiques. « Je suis heureux d'entendre votre message positif. Sachez que nous sommes sur la même longueur d'onde. On sait d'où on vient. Nous sommes nés dans cette fonction les pieds dans la glaise et vos priorités, comme l'emploi notamment, sont également les nôtres ».*



# Gard Initiative



**Bilan 2015**  
**4 entreprises**  
**soutenues**  
**37 000 € investis**  
**sur le territoire**  
**156 817 € de prêts**  
**bancaires**  
**complémentaires**  
**6 emplois créés ou**  
**maintenus.**

La plateforme d'initiative locale (PFIL) Gard Initiative est une association faisant partie du réseau national des plateformes d'initiative locale (France Initiative Réseau) qui a pour vocation d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise, en leur proposant bon nombre de services.

Accompagnement: réalisation d'études de marché, montage du dossier financier, planification des démarches d'installation.

Prêts d'honneur : un comité d'agrément peut accorder un prêt à taux zéro et sans garantie, d'un montant allant de 4 500 € à 25 000 €, et remboursable sous cinq ans.

Suivi après création et parrainage: un suivi personnalisé est proposé pendant 3 à 5 ans pour aider les entrepreneurs dans leurs choix stratégiques ; ces derniers peuvent également être parrainés bénévolement par un chef d'entreprise.

La PFIL s'appuie sur des professionnels (chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, juristes, responsables de développement local, cadres de la fonction publique) pour aider au mieux les créateurs à concrétiser leur projet et améliorer les chances de survie de leur entreprise.

18 - *Feuilles* d'Argence



Créée en 1999, Gard Initiative, présidée par Yann GALLOUEDEC (entrepreneur dans les pompes funèbres avec, entre autres, une entreprise à Beaucaire) intervient sur le département du Gard ainsi que sur le canton de Ganges.

Depuis sa création, Gard Initiative a aidé au total 26 entreprises du territoire correspondant à un montant de prêts d'honneur de 316 866 € leur permettant de lever 1 466 644 € de prêts bancaires complémentaires qui ont permis la création ou le maintien de 50 emplois.

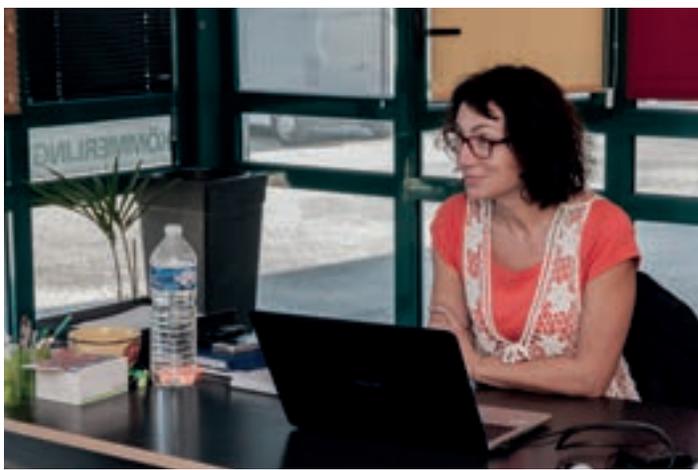
**La CCBTA subventionne la PFIL depuis 2009. Pour l'année 2015, la CCBTA octroie une participation de 8 815 € à Gard Initiative visant à abonder le fond de prêt de l'association.**



# Zoom



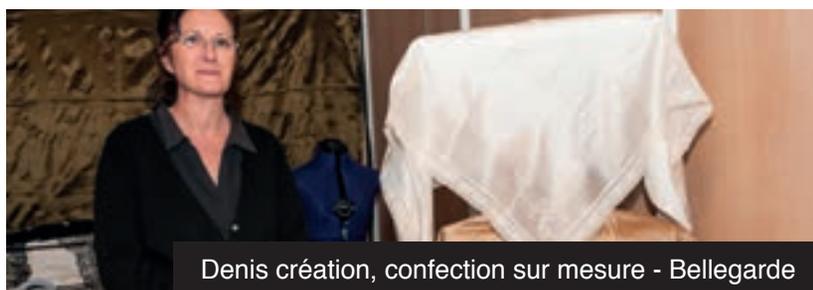
Dans le cas précis, le terme « reconversion » prend tout son sens. La belle histoire démarre en 2012 lorsque Olivier et Muriel Bianchin, respectivement directeur administratif et financier dans l'industrie de la moto et directrice d'une maison de retraite, sautent le pas pour se porter acquéreur de la société « Fourques Menuiserie », profitant des moyens mis en place par Initiative Gard. Depuis, la structure, forte de cinq salariés, a trouvé sa vitesse de croisière. L'entreprise, très présente dans le domaine de la rénovation, doit une partie de sa réussite à des procédures organisationnelles dans un agenda millimétré. Une gestion des stocks réduite au maximum, des délais respectés et le bouche à oreille qui fonctionne parfaitement...Des clés essentielles pour afficher un résultat positif et envisager sereinement le futur.



# Nouveau grand succès de la Terre d'Argence à Provence Prestige



La nouvelle édition de Provence Prestige, vingt-deuxième du nom, n'aura pas dérogé à la règle. Malgré les récents événements dramatiques, la fréquentation sur ce salon d'envergure dont le rayonnement dépasse largement les frontières de notre région a une nouvelle fois rencontré son public et connu un succès mérité. Les artisans et commerçants, installés sur le territoire de la CCBTA, tous labellisés dans le sacro-saint cercle des métiers d'art et agréés par un comité de sélection, ont évidemment largement contribué à cette réussite. Le stand baptisé « Espace Terre d'Argence », cofinancée par notre collectivité et la CCI de Nîmes, permet à tous ces professionnels d'afficher et d'exporter une créativité à nulle autre pareille. Une expertise qui rejaillit forcément sur l'image de marque de la CCBTA, fière de compter en son sein ces étendards d'exception. Quand le savoir-faire s'allie au faire savoir, on comprend mieux les raisons pour lesquelles la dernière semaine de Novembre ressemble à un Noël avant l'heure...



Denis création, confection sur mesure - Bellegarde



Savons sucrés, création - Beaucaire



Domaine Notre-Dame, producteur de vins - Bellegarde



Lou Seden, confection - Fourques



De paille et d'osier - Beaucaire



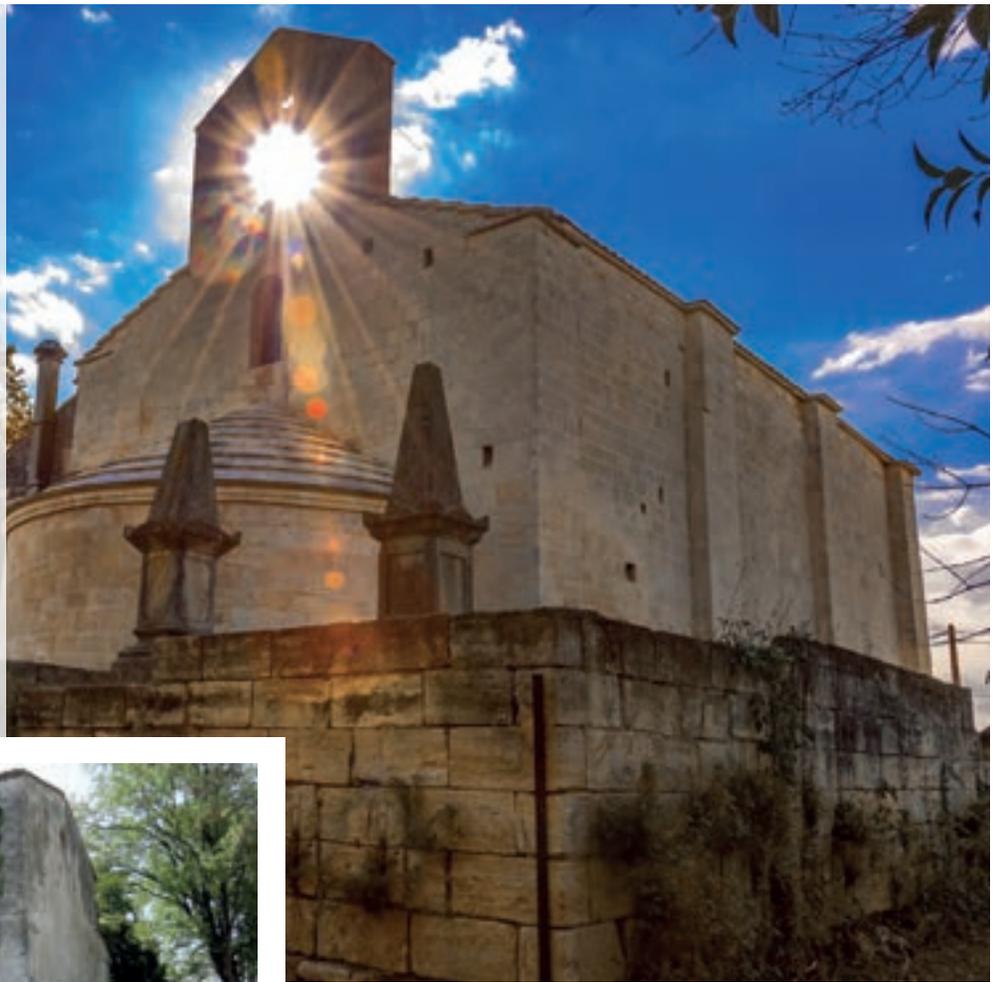
Sylvain Dinger, pâtissier-chocolatier - Bellegarde



Brasserie artisanale - Beaucaire



La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence mène, depuis sa création, des actions de mise en protection du patrimoine qui s'accompagnent d'une réflexion sur le développement territorial et sur l'organisation d'un tourisme culturel ouvert à un public le plus large possible. La CCBTA a fait le choix de la sauvegarde, de la préservation et de la réhabilitation, et l'action des acteurs du territoire est conditionnée par cette exigence de sensibilisation à destination de la population et des différents types de publics, pour le bien de tous et des générations à venir.



### La Chapelle de Saujan

est un des éléments majeurs du très riche patrimoine religieux de la Terre d'Argence, aux côtés de l'abbaye de Saint-Roman, de la chapelle Saint-Laurent et du prieuré de Broussan. Elle est, en ce sens, un témoin du passé roman de notre territoire et un élément significatif de sa richesse architecturale. En sa qualité d'objet patrimonial, elle se devait d'être restaurée (les grands travaux prévus dans le « plan Patrimoine » ont pris fin en 2013) et protégée afin qu'elle retrouve son éclat de jadis. Au cours des dernières semaines, le mur du cimetière, qui menaçait de s'effondrer, a été rasé et reconstruit, embelli par une porte en fer forgé. Les travaux, d'un montant de 53 758 € TTC, entièrement supportés par la CCBTA permettent à la chapelle de Saujan, huit siècles après son édification, de faire peau neuve pour le plus grand plaisir des randonneurs et de tous les curieux qui ne manqueront pas d'apprécier un des symboles majeurs de notre Terre d'Argence.





## Prieuré de Broussan

La restauration complète de la chapelle du prieuré de Broussan a sollicité de nombreux corps de métiers afin de redonner une seconde jeunesse à ce joyau patrimonial de notre territoire. Après la livraison de la tranche ferme (l'extérieur de la bâtisse) d'un montant de 663 000 € pour laquelle la CCBTA a participé financièrement à hauteur de 215 448 €, avec la Direction régionale des Affaires Culturelles (331 459 €), la région Languedoc-Roussillon (60 000 €), le département du Gard (82 865 €) et le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (12 349 €), ce haut-lieu de l'histoire vient également de faire « peau neuve » à l'intérieur du site. Ces travaux d'envergure, appelés tranche conditionnelle, d'un montant de 537 000 € ont été subventionnés une nouvelle fois par la DRAC (295 000 €), la Région (93 934 €) et le Département (70 150 €). La différence (77 916 €) a été supportée par la CCBTA.





## Les Halles de Beaucaire

Les Halles de Beaucaire viennent de faire l'objet d'une profonde et spectaculaire réhabilitation pour devenir dans quelques jours un conservatoire de musique, danse et théâtre. Les travaux, entamés au début du printemps 2014, ont été supportés à 60 % par la CCBTA à hauteur de 1 060 000 € HT. La mairie de Beaucaire (264 921 €), le département du Gard (200 000 €) et la région Languedoc-Roussillon (200 000 €) étaient également partenaires financiers de cette opération qui dotent notre territoire d'un superbe outil culturel.





# Chat, alors !

La CCBTA a la responsabilité d'une compétence appelée « mise en place d'une fourrière animale ». A ce titre, elle se substitue désormais aux mairies de chaque commune membre (article L214-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime) afin de faire appliquer la loi. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. De nombreuses collectivités comme la nôtre dans toute la France ont déjà mis en place des programmes de gestion par la stérilisation des chats « sans famille ». Outre les nuisances sonores et olfactives et autres destructions de sacs poubelles, les chats errants représentent un risque sanitaire pour les autres compagnons domestiques, ces animaux souffrant parfois de malnutrition et de maladie. Compte tenu de leurs conditions d'animaux errants, ils ne bénéficient la plupart du temps d'aucun suivi sanitaire. La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en endiguant les transmissions de maladies.

## Une régulation saine

Cette opération a été menée en partenariat avec les associations locales des chats libres à Beaucaire et Bellegarde. Pour Jonquières-Saint-Vincent et Vallabrègues, la CCBTA a conclu une convention avec la Fondation CLARA pour réaliser des campagnes de stérilisation depuis le mois de Décembre dernier. La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence va conclure en 2016 un nouveau partenariat avec l'association APAV (Association de Protection Animale Vallabrèguante), récemment créée sur Vallabrègues.

Les bénévoles de cette association pourront intervenir sur Vallabrègues, Jonquières-Saint-Vincent et Fourques.

Ceux-ci se chargent de capturer les animaux, de les présenter chez le vétérinaire pour stérilisation et identification par tatouage puis de les relâcher sur leur lieu de capture, la CCBTA prend en charge les frais d'intervention des vétérinaires. Une fois stérilisés, les chats continuent de remplir leur fonction sanitaire en chassant et contenant l'intrusion des rongeurs et leur population est stabilisée puisqu'ils continuent à protéger leur territoire en empêchant d'autres arrivants de s'installer.

Vous l'aurez compris, quoi qu'on en dise, il n'est donc nullement question d'euthanasier ces animaux.

179 chats stérilisés au 15 Décembre 2015 sur les communes de Beaucaire et Bellegarde. Les frais de vétérinaire, à la charge de la CCBTA, s'élèvent à 12 232 €.

### Le saviez-vous ?

**Un couple de chats peut donner théoriquement 15 552 descendants sur une période de cinq ans. Avec ce chiffre, on entend évidemment l'accouplement de leurs différentes portées sur la période qui, elles mêmes, généreront d'autres naissances. D'où la nécessité absolue de stériliser un maximum d'animaux errants...**





# Déchèteries



## Une affluence record

Les quatre déchèteries intercommunales ne connaissent pas la crise. Le rapport semestriel d'activités, établi par la société Véolia, gestionnaire de la délégation de service public de la CCBTA depuis le 1<sup>er</sup> Février 2014, annonce une fréquentation qui ne se dément pas au fil des mois. 30 341 personnes ont, du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2015, fréquenté une des structures mises à la disposition des administrés du territoire. Sans surprise, la déchèterie de Beaucaire (qui accueille également les résidents de Jonquières-Saint-Vincent) accueille plus de la moitié des personnes désireuses d'évacuer leurs déchets non-ménagers (51,49%), respectant quasi-scrupuleusement le prorata de la population des deux communes à l'échelle démographique de la Terre d'Argence. Les végétaux et les encombrants concentrent deux tiers des apports sur l'ensemble de l'étude.

Les chiffres communiqués font état d'une baisse sensible des tonnages. Elle s'explique en grande partie par les

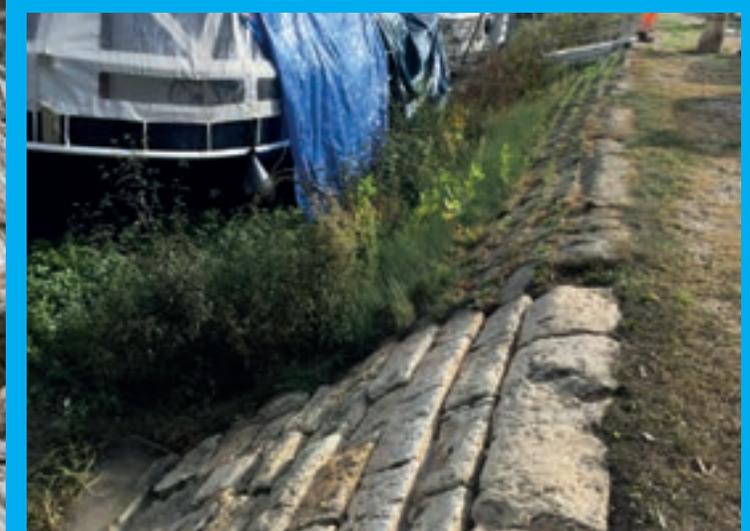
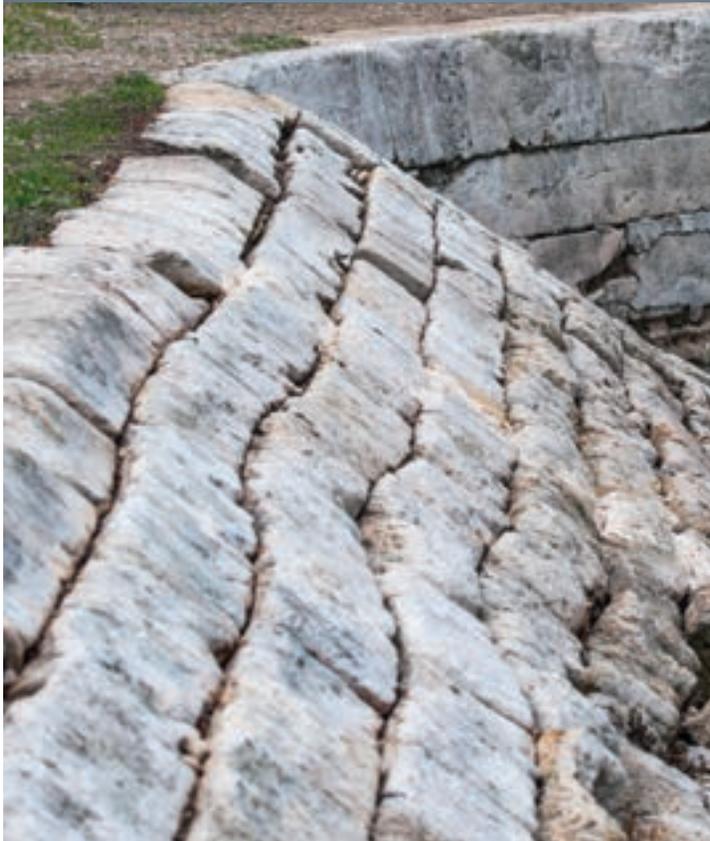
procédures de contrôle et les règlements mis en œuvre par la CCBTA. Les filtres pour les professionnels (les apports sont désormais payants afin qu'ils utilisent désormais leurs propres filières d'élimination) et la limitation aux seuls particuliers résidents d'une des cinq communes corroborent cette analyse. Beaucaire (-26% de tonnes), Bellegarde (-34%), Fourques (-44%) et Vallabrègues (-20%) enregistrent ainsi des résultats qui vont dans le bon sens, limitant d'autant les rotations de bennes.

Rapporté au temps d'ouverture, Bellegarde est autant fréquentée que Beaucaire, avec un nombre moyen d'utilisateurs par heure équivalent entre les deux sites (19 visites contre 18 en moyenne par heure). 11 visites (toujours en moyenne par heure d'ouverture) à Fourques et 6 à Vallabrègues complètent la fréquentation moyenne sur l'une des plates-formes à la disposition des 30 000 habitants de notre collectivité.



# Le port de Beaucaire en plein décapage

Avec la clémence de la météo au cours des dernières semaines, vous avez été nombreux à emprunter, le temps d'une balade, les quais du canal à Beaucaire. A cette occasion, vous aurez sûrement remarqué l'effervescence régnant sur les berges. Afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur et respecter la législation mise en place depuis 2014 qui induit de ne plus utiliser d'herbicide, une entreprise locale, spécialisée dans l'hydro-décapage, a été missionnée afin d'éradiquer les mauvaises herbes et nettoyer les joints. Cette manœuvre supplante le travail d'arrachage nettement plus long et surtout beaucoup plus dangereux pour la sécurité des personnels. Le système de projection d'eau chaude à très haute pression (500 bars) s'avère être la meilleure arme contre les « herbes folles » et le résultat est spectaculaire. L'équipe de la Capitainerie, quant à elle, s'occupera du rejointoiement.



Les plaisanciers de Beaucaire et Bellegarde disposent désormais du Wifi gratuit dans leurs ports de plaisance respectifs. En outre, les arbres situés quai de la paix à Beaucaire ont été élagués et mis en sécurité et une barge de travail pour les travaux sur l'eau a été récemment acquise. Elle servira pour les changements de bouées, l'arrachage d'algues ou encore le remorquage de bateaux décrochés. Bellegarde a également changé son système d'amarrage avec la pose de nouveaux anneaux. Quant à Vallabrègues, des études pour le désenvasement et l'agrandissement de la halte nautique sont actuellement en cours.



# LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2016 EN TERRE D'ARGENCE

## Janvier :

- Fête de la Saint-Vincent, Jonquières-Saint-Vincent

## Avril :

- Féria, Fourques
- Pâques au Vieux Mas, Beaucaire
- Printemps gourmand, Beaucaire
- Le Printemps du Patrimoine
- Expo « Mots et couleurs du Rhône », beaucaire
- Expo « Florilège des collections de monnaie du Musée a.Jacquet, Beaucaire

## Mai :

- Fête de l'Europe, Bellegarde
- Fête de la Maïo, Fourques
- Nuit Européenne des musées

## Juin :

- Fête de la Musique, Beaucaire
- Fête du Village, Vallabrègues
- Festival Polynésien, Beaucaire
- Salon jardin et bien-être, Beaucaire

## Juillet :

- Fête du Village, Jonquières Saint-Vincent
- Rencontres Equestres Méditerranéennes, Beaucaire
- Les Beaux Quais du Vendredi, Beaucaire
- Les Fêtes de la Madeleine, Beaucaire
- Spectacles Taumachiques, Beaucaire
- Les Festes du Castel, Beaucaire

## Août :

- Fête de la Vannerie, Vallabrègues
- Féria, Fourques
- Les Beaux Quais du Vendredi, Beaucaire
- Les Festes du Castel, Beaucaire

## Septembre :

- Foire aux Chevaux, Fourques
- Les Vendanges Romaines, Beaucaire
- Journées européennes du Patrimoine
- Expo « Reg'arts d'artistes de la terre d'Argence, Beaucaire
- Expo « 1216 - 2016 : Le siège de Beaucaire dans la chanson de la croisade albigeoise », Beaucaire

## Octobre :

- Fête d'Octobre, Bellegarde
- Salon des Métiers d'Art, Beaucaire
- Le Festival de la Marionnette, Fourques

## Décembre :

- Marchés de Noël : Beaucaire, Bellegarde, Jonquières-Saint-Vincent et Vallabrègues
- Noël au Vieux Mas, Beaucaire
- Défilé du Pastrage, Bellegarde
- Journée de l'Olive, Bellegarde

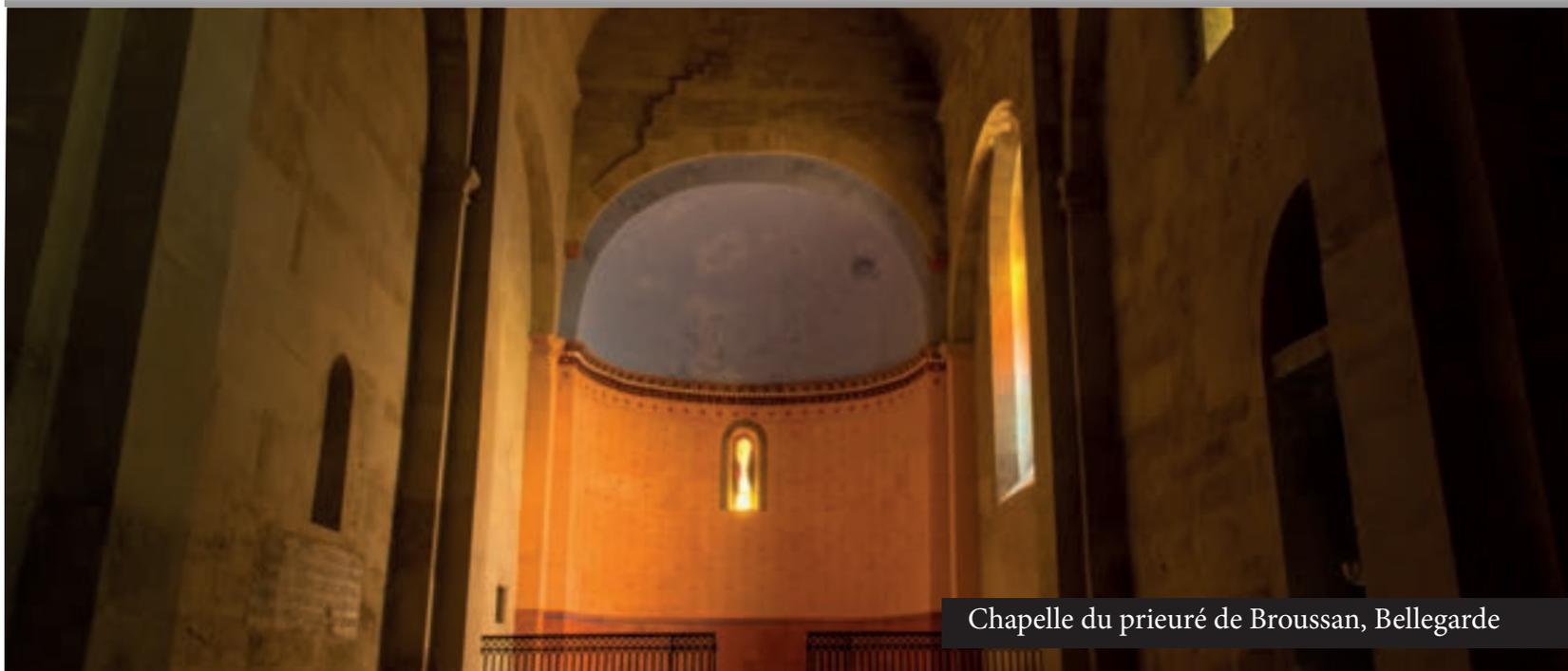
## D'avril à Octobre :

- Courses Camarguais





# Des inaugurations C.C. Beaucaire Terre d'Argence



Chapelle du prieuré de Broussan, Bellegarde



Mur du cimetière de la chapelle de Saujan, Beaucaire



Les halles, Beaucaire

